Que penses-tu de l’homme qui accomplit une œuvre de bien pour laquelle les gens le louent ? - Il dit : C’est la bonne annonce anticipée à l’égard du croyant !

Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) relate : « Il fut dit au Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) : " Que penses-tu de l’homme qui accomplit une œuvre de bien pour laquelle les gens le louent ? - Il dit : C’est la bonne annonce anticipée à l’égard du croyant ! " »
[Authentique] [Rapporté par Muslim]

L’homme qui accomplit sincèrement une œuvre pieuse, pour Allah et non pour les gens, suite à laquelle ils le louent en disant qu’untel est une personne énormément bienfaisante, ou qu'untel effectue beaucoup d’actes d’obéissance, qu'untel est une personne vertueuse envers les gens, ou des propos similaires, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit [au sujet de ces éloges] : « C’est la bonne annonce anticipée à l’égard du croyant ! » c'est l'éloge qui lui a été destinée. En effet, si les gens font les éloges d’une personne, ils sont les témoins d’Allah sur Sa Terre. Voilà pourquoi, lorsqu’un convoi funéraire passa devant le Prophète (sur lui la paix et le salut) et que ses Compagnons firent les éloges du défunt, il déclara (sur lui la paix et le salut) : « Il lui est garanti ! » Puis, lorsqu’un autre cortège passa et que cette fois-ci les Compagnons firent des blâmes, le Prophète (sur lui la paix et le salut) déclara : « Il lui est garanti ! » Les Compagnons demandèrent : « Ô Messager d’Allah ! Que signifie : « Il lui est garanti ! » Il leur répondit : « Le premier convoi funèbre mérite le Paradis et le second mérite l’Enfer. Vous êtes les témoins d’Allah sur terre ! » Ceci est donc l’explication de la parole : « C’est la bonne annonce anticipée à l’égard du croyant ! » Par ailleurs, la différence entre ce dont il est question ici et l’ostentation est que celui qui [agit de manière] ostentatoire œuvre uniquement pour le regard des gens et leurs louanges, et ce faisant, il associe autrui à Allah, Gloire et Pureté à Lui, dans son action. Par contre, en ce qui concerne le type de personne évoquée dans le hadith, son intention est strictement pure et sincère envers Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur. Il ne lui vient même pas à l’esprit que les gens le louent ou le blâment ; et si ces derniers prennent connaissance de ses actes d’obéissance, puis lui adressent des éloges et des louanges, alors ceci n’est pas considéré comme de l’ostentation, mais plutôt comme « une bonne annonce anticipée à l’égard du croyant ! ». Et la différence entre les deux situations est immense.